

**Exécution de la loi fédérale du 15 décembre 1961
concernant la protection des noms et emblèmes de l'Organisation
des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales**

A partir du 2 décembre 2003, le nom, le sigle (abréviation), l'emblème et le drapeau de «L'association des nations de l'asie du sud-est», qui figurent ci-après, sont protégés conformément à la loi susmentionnée (RS 232.23):

- a. le nom
en français: L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST
en anglais: ASSOCIATION OF SOUTHEAST ASIAN NATIONS
- b. le sigle (abréviation) ASEAN
- c. l'emblème



Couleurs revendiquées: bleu Pantone 286 ou Process Colour 100C 60M 0Y 6K / rouge Pantone Red 032 ou Process Colour 0C 91M 87Y 0K / jaune Pantone Process Yellow ou Process Colour 0C 0M 100Y 0K

- d. le drapeau



Couleurs revendiquées: bleu Pantone 19-4053 TG / rouge Pantone 18-1655 TC / blanc Pantone 11-4202 TC / jaune Pantone 13-0758 TC

2 décembre 2003

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle